



24/08/2026

Travaux d'été à l'Hôtel de Ville de Montivilliers

Des travaux pour une mairie plus accessible à tous

La Ville de Montivilliers poursuit son engagement en faveur de l'accessibilité de ses bâtiments publics. Cet été, d'importants travaux ont été réalisés à l'Hôtel de Ville afin d'améliorer l'accueil et les déplacements des personnes en situation de handicap, conformément aux obligations fixées dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Ce programme national vise à permettre la mise en conformité progressive des établissements recevant du public.

Avec un investissement de 191 000 € TTC, la Ville a souhaité intervenir sur plusieurs points identifiés lors des diagnostics d'accessibilité menés sur le patrimoine communal.

Concrètement, les travaux ont permis de sécuriser les cheminements et de faciliter les déplacements des usagers. Des mains courantes ont également été créées ou adaptées pour garantir une meilleure sécurité et un accompagnement conforme aux exigences réglementaires.

Des modifications ont par ailleurs été apportées à certaines ouvertures de portes afin de faciliter leur utilisation par les personnes à mobilité réduite. L'opération a également concerné les sanitaires du bâtiment avec la réfection complète de deux espaces, l'un situé à l'intérieur (dont les travaux s'effectueront en octobre) de la mairie et l'autre à l'extérieur, afin de les rendre pleinement accessibles.

Au-delà du respect de la réglementation, ces aménagements traduisent la volonté de la commune de garantir à chacun un accès simple et autonome aux services municipaux. La mairie étant l'un des bâtiments publics les plus fréquentés de la ville, il apparaissait essentiel d'y poursuivre les travaux de mise en conformité.

Cette opération ne constitue toutefois qu'une étape d'un programme plus large. La Ville poursuit en effet la mise en accessibilité progressive de son patrimoine communal. Plusieurs équipements municipaux sont d'ores et déjà inscrits dans les programmations de travaux à venir, notamment les vestiaires du stade Tauvel, la résidence autonomie Beauregard ainsi que le gymnase Pierre Sibrin. Des études et travaux dédiés à l'accessibilité figurent également dans les programmations budgétaires de la collectivité.

À travers ces investissements, la Ville réaffirme son engagement en faveur d'une ville inclusive, accessible à tous les habitants, quels que soient leur âge ou leurs capacités de déplacement. L'objectif est de poursuivre, année après année, l'amélioration des conditions d'accueil dans les équipements municipaux tout en répondant aux exigences réglementaires en matière d'accessibilité.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr